

Direction de la Culture, de la Jeunesse et des Sports

ACTES DU COLLOQUE :

« NEUJ PRO 2013 – 12^{èmes} Rencontres Nationales des Professionnels et Elus de la Jeunesse »

TABLE RONDE 3

Education populaire, un levier pour l'émancipation des jeunes

Intervenants :

Daniel Frédout, vice-président chargé de l'éducation populaire au CNAJEP, directeur national de la confédération des MJC de France

Jean-Claude Richez, coordonnateur de la mission observation évaluation à l'INJEP

Animateur :

Gilles de Rosa, délégué national des Francas Auvergne-Limousin

Gilles de Rosa, délégué national des Francas Auvergne-Limousin : Je dois commencer par quelques excuses. Contrairement à ce qui est indiqué dans le programme du dossier d'accueil Madame Boukaala et Monsieur Chateignier n'ont pas pu nous rejoindre pour des raisons diverses. Daniel Frédout est avec nous. Et, nous avons recruté un jeune loup de l'éducation populaire, en remplacement de Madame Boukaala et Monsieur Chateignier en la personne de Jean-Claude Richez. La présentation de cet atelier « Education populaire, un levier pour l'émancipation des jeunes » fait référence à l'école, à l'éducation, à la réforme Peillon en sous-titre. Nous allons évoquer l'éducation populaire dans une dimension plus large cet après-midi. L'éducation populaire est revenue sur le devant de la scène médiatique depuis 18 mois avec le bout de l'intitulé d'un ministère, avec ce qu'on peut voir dans la réforme très médiatisée du ministre de l'Education nationale. L'Education populaire revient sur la scène médiatique pour autant elle n'a pas quitté la scène tout court. Il nous fait aujourd'hui revisiter la perception que nous avons, la définition que nous pouvons avoir de l'éducation populaire, la revisiter en lien avec ce matin. Je pense notamment à l'intervention de Monsieur Peugny. Je ne vais pas être plus long. Je vais passer la parole successivement à Daniel Frédout et à Jean-Claude Richez qui, pendant 12 à 15 minutes, vont nous faire à leur manière un tour de présentation de l'approche qu'ils ont de l'éducation populaire. Puis, on échangera ensemble sur des questions, des réflexions et des propos des uns et des autres.

Daniel Frédout, vice-président chargé de l'éducation populaire au CNAJEP, directeur national de la confédération des MJC de France : Bonjour à toutes et à tous. Rien que le titre ouvre un grand programme « Education populaire, un levier pour l'émancipation des jeunes ». Rien que sur la déclinaison et sur le vocabulaire de ces termes « éducation populaire », « émancipation » et « jeunes » on aurait pu tenir l'après-midi. Mais, on va quand même respecter la consigne de 10 à 12 minutes. Pour qu'on ait le temps d'échange, je vous propose autant que possible de créer des interactions avec vous. Je vous dirai de quelle place je parle. Même si on a déjà engagé ce sujet avec l'intervention de Camille Peugny ce matin, je voudrais redonner des éléments de contexte sur la jeunesse, pour ensuite vous faire part de quelques réflexions que nous avons au CNAJEP sur l'émancipation des jeunes et essayer de pointer trois ou quatre leviers sur lesquels on pense que l'éducation populaire doit jouer un rôle. Quelques éléments de constat. Le but n'est pas de faire un exposé sur la jeunesse. Je fais l'hypothèse qu'au Neuj'pro on est dans un espace un peu averti. Je vous dirai un mot du CNAJEP. Chacun connaît l'éducation populaire sur son territoire, cette coordination parfois qui peut paraître

lointaine, dans le cadre d'un rassemblement d'acteurs de la jeunesse. Vous avez tous tout près de chez vous au moins un centre social, un foyer rural, une maison des jeunes et de la culture, un FJT. C'est avec cet angle là qu'on va prendre les choses, comment les acteurs de l'éducation populaire peuvent jouer ce rôle. Sur la jeunesse, il a été dit ce matin verre à moitié plein, verre à moitié vide. Sans vouloir charger la barque de ce que disait Camille Peugny, les indicateurs sont parfois un peu accablants. La question du chômage a été rappelée ce matin. Un jeune sur quatre est au chômage. 23% de jeunes sont sous le seuil de pauvreté. Le chômage des jeunes non diplômés est de presque un sur deux. Je ne vais pas en rajouter parce que ça a été brillamment développé ce matin. Ces quelques constats un peu accablants posent un cadre de départ pas évident. Il y a d'autres constats. C'est une lecture un peu paradoxale de ce que les études, un certain nombre de données font état sur la jeunesse. Je ne vais pas vous les citer à chaque fois. Ça alourdira. Nos sources sont pour la plupart dans le petit livret dans la pochette qui vous a été remise et « Etat de la jeunesse ». Il y a des choses intéressantes dans l'enquête « Viavoice » faite pour Animafac/Libération en début d'année. En général, je cite des choses qui ont été piochées dans ces éléments-là. En croisant ces éléments, on a quelque chose d'assez paradoxal qui n'est pas inintéressant et qui a été redit ce matin. On a une perception des Français plutôt positive, plutôt bienveillante à l'égard de la jeunesse alors que nous disons ce matin que la jeunesse est une ressource et pas un problème. On tient tous bien ce discours rodé. Quand on fait une enquête, 73/75% des Français ont plutôt un regard bienveillant sur la jeunesse. Avec d'autres sources et les études de Camille à ce sujet, une autre borne est que 63% des jeunes disent qu'ils ne sont pas reconnus, pas entendus, pas écoutés. Ils nous questionnent sur leur place dans la société et sur leur place dans le champ démocratique puisqu'ils nous invitent à leur laisser une petite place. On n'a pas su résoudre l'écart qu'il y a entre ces deux bornes. On ne peut pas s'auto-satisfaire unilatéralement que les choses marchent parce qu'on est bienveillant avec la jeunesse. On peut décliner les jeunes. Les statistiques et les moyennes n'ont jamais fait des réalités. Derrière ces chiffres, on a très vite des éclairages. Même si 73% des Français disent avoir un regard positif sur la jeunesse, dès qu'on parle des jeunes des quartiers, on tombe à 46%. Déjà moins d'un sur deux ne portent plus tout à fait le même regard. L'enquête Viavoice s'est livrée à un petit exercice qui consistait à faire des portraits de mondes de la jeunesse. Ils ont presque fait quatre quarts entre les jeunes en rupture comme les décrocheurs, les sans emploi, les aspirants qui sont une classe de 18/20, les étudiants qui y croient encore en pensant qu'ils vont bien finir par s'intégrer, les indépendants, travail, famille, moins de 25 ans pour qui les choses semblent à peu près calées et les intégrés. Ils les distinguent des indépendants parce qu'ils viennent plutôt de classes aisées. Ils ne sont pas simplement dans le travail. Ils ont un bagage culturel qui va leur permettre de s'intéresser à autre chose. Au départ, quand on va se poser la question de l'émancipation des jeunes et du rôle de l'éducation populaire, c'est dans ce paysage plus que raccourci en 2 minutes 30, mais qui a été largement développé et pour lequel chacun d'entre nous a un ensemble d'éléments, que peut se situer notre réflexion. Sur cette base-là sans laquelle ça n'a pas de sens, au CNAJEP, on a eu des réflexions, des productions sur la question de l'émancipation des jeunes. On l'a articulée en pointant une alerte qu'on a retrouvée une fois de plus ce matin, entre la question de l'urgence économique et sociale et la question de l'urgence démocratique qui est l'autre borne. La question de l'urgence économique et sociale s'impose presque si on conforte ce tableau noir. On peut à peu près comprendre que les politiques de jeunesse gouvernementales vont s'attacher à régler un ensemble de questions conjoncturelles. En effet, faire de la démocratie le ventre vide c'est plus compliqué. Mais, dans ce paysage, la question de l'économique et du social se pose. Un ensemble de plans comme les emplois d'avenir, la garantie jeune correspondent à des nécessités pour se dire que si on veut aller sur le chemin d'une économie, il faut aussi s'attaquer à ces questions. En effet, le projet d'éducation populaire est sur le volet de l'urgence démocratique, sur l'ambition que porte l'ensemble des associations, fédérations d'éducation populaire qui mettent au cœur de leur projet la citoyenneté, le sens critique, l'analyse, d'être acteurs. Je vous fais l'économie de tout le vocabulaire et du lexique qu'on emploie les uns et les autres très volontiers. Il n'empêche qu'au-delà du champ lexical, on est dans le cœur de préoccupation de ces structures. Sur l'articulation entre l'urgence économique et l'urgence démocratique au CNAJEP on préfère la notion d'émancipation et celle de l'autonomie. Dans la commande que j'ai reçue, il m'était demandé de dire quelle était la plus-value des fédérations d'éducation populaire en matière d'autonomie. J'ai dit que je ne répondrai pas à ça pour les raisons que je viens d'évoquer. Non pas que cette démarche d'autonomie n'est pas une vraie question, mais parce qu'on pense qu'on est plus dans un processus dynamique sur la question de l'émancipation qui va articuler les deux, donc qui va bien prendre en compte la notion d'indépendance et d'autonomie. Mais, en même temps, si elle n'est pas associée à un cheminement, à un parcours qui va porter sur la question démocratique et citoyenne, ça ne résoudra pas grand-chose. On se situe plutôt sur cette

définition de l'émancipation. Sur l'éducation populaire en tant que telle, je vous propose trois points. On vient de faire un travail dans le cadre du CNAJEP autour de l'éducation populaire. Jean-Claude y était aussi. On sort d'une journée le 26 ce qui fait qu'on est encore imprégné des débats et des échanges. On s'est dit que si on ne redéfinissait pas quelques fondamentaux du rôle et de la place de l'éducation populaire et de sa contribution dans les politiques publiques, c'était difficile d'avancer. Je ne vais pas vous livrer ce travail-là. Ce n'est pas l'objet. Mais, je vais reprendre notre grille d'analyse. On n'a pas voulu s'enfermer dans une définition de plus de l'éducation populaire. On a essayé de cerner cette question par facettes en définissant l'éducation populaire comme utile, plurielle et engagée. C'est sur cette grille que je vais vous nommer trois ou quatre leviers qui me semblent pouvoir faire écho à la problématique évoquée en termes de diversité des jeunes. Sur l'utilité, là aussi je me méfie de nous-mêmes et de notre jargon au regard de la jeunesse. Notre projet de transformation sociale, notre projet d'innovation sociale. Si on résume dans sa plus simple expression, on travaille sur un projet qui porte sur le sens et on fait le pari et on gage qu'on peut rencontrer une jeunesse qui peut avoir écho sur le sens. On n'est pas dans une posture fataliste à considérer que tout jeune est forcément individualiste, tout jeune est forcément consommateur, comme si on analysait les tranches, on aurait une classe à part, et on retrouverait ces mécanismes-là dans toutes les tranches d'âge. Notre hypothèse est que les jeunes sont aussi en quête de sens. La question du sens peut faire écho. Dans le civil, je suis aussi directeur national de la confédération des MJC. Ne m'en voulez pas si je prends un exemple ou deux sur le terrain de France que je connais, mais qui doit faire écho avec d'autres. Sans faire injure à la laïcité, je pourrais presque parler de la parabole de l'abribus : les cinq ou six jeunes qui squattent l'abribus dans la commune, qui inquiètent tout le monde. On a fait une fois une enquête dans une petite ville en Provence avec des jeunes réputés, donc menaçants. Quand on discute avec eux, on constate que leurs projets sont construits autour du sens, autour d'une envie qu'ils avaient du mal à exprimer de solidarité sur des questions d'environnement, d'écologie. Il y a eu écho pas sur une démarche de prévention pour leur expliquer qu'il ne fallait pas être sous l'abribus, mais sur les capacités à les mobiliser sur autre chose qui avaient du sens pour eux à un moment. Le premier élément est que la question du sens peut faire écho si on fait le pari qu'on a des jeunes, au pluriel, qui peuvent se mettre dans cette démarche. Le deuxième point concerne la dimension plurielle. C'est plus facile, mais c'est aussi une réalité. L'ensemble des fédérations d'éducation populaire couvre une grande diversité de champs et de domaines d'intervention, la culture, les loisirs, la formation, le logement, l'insertion, l'environnement avec toutes ses déclinaisons, le développement durable, la culture scientifique. Elles sont composées de beaucoup d'acteurs différents. C'est ce qui différencie le monde associatif, pas seulement l'éducation populaire. Mais, dans l'éducation populaire, la complémentarité, la coopération des professionnels et des bénévoles restent importantes. On a cette diversité d'acteurs et on est implanté sur un ensemble de territoires. Nous le posons en termes de surface parce qu'il nous semble que ça augmente la possibilité de rencontres dans la diversité des jeunes que j'évoquais tout à l'heure. Si on veut avoir des points d'accroche, des points d'espoir, je dirais qu'on représente presque des espaces de possible où va se construire une relation, où peut se passer quelque chose, chaque organisation ayant ses pratiques ou ses méthodes. Education populaire oui dans le sens où elle offre un panel qui permet de répondre à une diversité de situations de jeunes, en reprenant la grille de lecture, quelle que soit leur relation à la difficulté sociale et économique. Le dernier point est la question de l'engagement. L'éducation populaire n'est pas simplement engagée au sens du militantisme. Elle est aussi engagée dans des recherches de pédagogie active, de processus, de pratiques. Il y a l'ensemble de nos organisations avec toute leur histoire, leurs différences et en commun des postures de recherches sur la manière, la pratique. Ça nous semble intéressant parce que si on considère que l'émancipation ne s'apprend pas à l'école, on est amené à créer des situations d'apprentissages qui vont permettre des entrées en termes de trajectoire, de parcours. On se pose la question de la façon dont on va créer des espaces. Pour l'un, ça sera au travers des vacances, pour l'autre au travers de la culture. Chacun va s'emparer de ces outils. Mais, on va essayer de se créer ces espaces-là pour créer ces situations qui vont aller vers une possible émancipation. J'enfonce peut-être des portes ouvertes. Mais, si la question de l'émancipation se situe dans une logique et dans un processus la question de la démocratie est aussi un apprentissage. On est un ensemble d'espaces où on va pouvoir à un moment offrir cette possible expérience de citoyenneté. Pour finir, je prendrai juste un exemple. Au regard de ce qui s'est dit ce matin, un conseil général veut lancer une démarche dans sa politique jeunesse. Il veut associer des jeunes à la définition de la politique jeunesse. Premier round, on intervient dans cette démarche parce c'est un espace où il y a pas mal de MJC. C'est devenu intéressant, non pas que la première démarche n'avait pas d'intérêt, quand les jeunes eux-mêmes se sont organisés pour dire que ça les intéressait de poursuivre le travail et dire ce qu'ils avaient pensé du

processus dans lequel ils avaient été inclus et de donner leurs attentes pour entrer dans des processus de décision. J'ai davantage retenu la qualité des échanges. Mais, je vais le transformer en chiffres qui sont très réducteurs. Trois quarts des jeunes qui étaient dans cet exercice considèrent, pensent, s'expriment avec leur mots que participer contribue à pouvoir changer des choses. Un autre chiffre est tout aussi significatif même s'il est moins important, pratiquement un sur deux dit qu'il veut être dans les processus de décision. Pour moi, ça renvoie au moment d'échange de ce matin. Jusqu'où est-on prêt à aller ? Dans nos organisations et dans nos relations avec des collectivités, jusqu'où est-on prêt à aller dans la place qu'on va laisser ? En effet, les jeunes disent qu'on est bien gentil de les considérer, de les écouter, de les associer, de les faire participer, mais ils veulent être dans les processus de décision. Comment les intégrer et les amener, par différentes voies, à remplir pleinement cet exercice de citoyen y compris dans un acte militant dans d'autres espaces qu'associatifs ? Je vais conclure par cette articulation entre l'urgence économique et sociale et l'urgence démocratique. Il y a un formidable enjeu qui n'est pas aussi révolutionnaire que le propos de Camille Peugny qui était intéressant dans ce qu'il offre comme cadre. En effet, il dit qu'on ne s'en sortira pas si on ne change pas carrément de cadre avec les jeunes. C'est un changement de posture en remettant au cœur la question de la priorité citoyenne. En effet, on se rend compte que nos propres conditionnements font qu'on a tendance à définir nos politiques jeunesse et parfois pour ce qui concerne l'éducation populaire nos projets associatifs, davantage par l'angle l'autonomie et donc de résoudre cette question. Et, on va progressivement atténuer la question de la citoyenneté. Remettons cette question au cœur, pas comme un slogan gadget, mais pour voir quels processus vont permettre à des jeunes au sens noble, je ne sais pas s'il y a un sens qui ne serait pas noble, de pouvoir prendre le pouvoir.

Jean-Claude Richez, coordonnateur de la mission observation évaluation à l'INJEP : C'est un peu compliqué parce qu'on m'a demandé à 10 heures de remplacer Frédéric au pied levé. Et, quand j'ai une intervention à faire, j'aime bien la préparer. J'ai lu dans le programme « Education populaire et jeunesse ». Ce n'est pas tout à fait la même chose que « Education populaire comme levier d'émancipation des jeunes ». Ce que j'ai préparé est peut-être en porte-à-faux avec les questions qui ont été posées. Il est important de dire d'emblée lorsqu'on pose la question « Education populaire comme levier d'émancipation des jeunes » que c'est à priori oui. En effet, fondamentalement le projet d'éducation populaire est un projet d'émancipation. Ce qui fait son originalité et son intérêt est d'être un lieu et un levier d'émancipation des jeunes et pour l'ensemble de la population. Le projet est l'élément fondateur qu'on retrouve dans tout ce qui se réclame de l'éducation populaire, c'est-à-dire favoriser l'accès du plus grand nombre à culture, au savoir, aux connaissances comme participants du projet démocratique et de l'exercice de la citoyenneté. Cette question de l'émancipation est consubstantielle à l'éducation populaire. J'ai commencé sur jeunes et éducation populaire. Il y a une exception française. On m'a expliqué, ce qu'on tend aujourd'hui à oublier, que l'éducation populaire est une exception française. Ça n'existe pas ailleurs. Si on sort un peu, on s'aperçoit qu'il y a des expériences d'éducation populaire un peu partout dans le monde. Par contre, il y a une profonde originalité du projet d'éducation populaire en France qui est dans l'acronyme JEP, jeunesse éducation populaire. Les deux choses sont confondues. Cela peut faire question et débat. Il est intéressant et important de savoir que ça se constitue à un moment précis dans notre histoire. C'est en gros au moment du Front populaire. Le gouvernement de Front populaire fait le choix de façon délibérée de ne pas mettre en œuvre de politique de jeunesse, de ne pas avoir d'initiative d'Etat du Front populaire dans le champ de la jeunesse. En effet, il considère et c'est à l'origine même de JEP, jeunesse éducation populaire, que c'est aux associations, aux mouvements d'éducation populaire de prendre en charge l'action publique dans le champ de la jeunesse. Cela pose la question. C'est pourquoi on a, au cœur du projet d'éducation populaire en France, cette forte présence de la dimension jeune. C'est depuis très peu de temps à l'échelle historique que se sont progressivement mises en place et souvent difficilement des politiques de jeunesse d'initiative étatique. Cela correspond aussi à votre expérience au niveau local. Souvent les politiques de jeunesse étaient prises en charge par les mouvements d'éducation populaire. Le deuxième élément dans ce contexte renvoie à la question de l'émancipation. Les mouvements d'éducation populaire ont été amenés, et c'est un héritage important, à mettre en œuvre des méthodes de pédagogie active, c'est-à-dire considérant l'enfant et le jeune pas seulement comme objets d'un programme d'éducation, de formation, mais comme acteurs dans le processus d'acquisition des connaissances. C'est aussi une logique d'émancipation. Au sujet de l'émancipation, si tout le monde est d'accord pour dire que c'est consubstantiel à l'éducation populaire, il faut savoir qu'il y a deux acceptions possibles. C'est soit émancipation individuelle, soit émancipation collective qui renvoie à une autre thématique qui est celle de la transformation sociale. On ne doit pas perdre de vue que,

quand on parle d'émancipation, il y a toujours une ambiguïté autour du mot. En effet, ça peut être aussi bien l'émancipation de l'individu que l'émancipation collective et la transformation de la société. Au-delà de ces mises en perspective, je vais faire trois points qui sont en partie déterminés par ma mauvaise lecture de l'intitulé. Le premier est si on veut que les mouvements d'éducation populaire soient un levier d'émancipation pour les jeunes, quel que soit le sens que l'on donne au mot émancipation, il y a un pré-requis qui est celui de la reconnaissance pleine et entière de l'éducation populaire comme acteur d'émancipation, comme acteur de la société. Le deuxième élément est que c'est peut-être un levier pour la jeunesse, mais comment la jeunesse utilise-t-elle ce levier ou comment investit-elle ou pas cet outil ? Le troisième point est autour de la question Perrot, c'est-à-dire que c'est d'autant plus un levier qu'on place des jeunes dans les mouvements d'éducation populaire. Cela se discute aussi. Le premier point est la place de cet acteur. Aujourd'hui, l'une des difficultés auxquelles se trouve confrontée l'éducation populaire, c'est de ne pas être complètement reconnue comme un acteur de l'action publique. Un acteur est bien reconnu et identifié, c'est l'Etat. Un deuxième commence à s'imposer ce sont les collectivités. Le troisième pilier de cette action publique est l'association qui est toujours, dans le système français, dans une position avec une faible légitimité par rapport aux deux autres acteurs de l'action publique. Si on voulait résumer, je le dis souvent de façon un peu caricaturale et polémique, l'Etat est considéré comme le seul véritable acteur légitime en matière de politique de jeunesse. Ce matin, encore, tout le monde a dit « Que fait l'Etat ? » « On attend que l'Etat décide ». On ne fait que reproduire cette idée que le seul acteur légitime est l'Etat. Si on prend les financements, on s'aperçoit que le principal bailleur de fonds n'est plus l'Etat mais les collectivités territoriales qui font l'effort financier le plus important en matière de politique de jeunesse si on met de côté les politiques de l'emploi. Le troisième est qui emploie le plus de professionnels de jeunesse ? L'essentiel des professionnels de jeunesse est dans les mouvements de jeunesse et d'éducation populaire. Ce triptyque curieux peut être bancal. Souvent, il est bancal parce que les rapports ne sont pas équilibrés. Le premier problème est la reconnaissance des mouvements de jeunesse et d'éducation populaire comme acteurs pleinement reconnus légitimes. Cela renvoie à deux choses au niveau local. Une question a été évoquée ce matin sur le type de conventionnement entre l'Etat ou les collectivités et les mouvements de jeunesse et d'éducation populaire. C'est le premier point qui me semble important. Aujourd'hui, souvent, sous pression libérale, on a tendance à recourir aux marchés ou à la délégation de service public dans des logiques très marchandes. Dans la délégation de service public, qui élabore le cahier des charges ? Dans le cahier des charges, on peut intégrer une série de critères dérogatoires aux logiques strictes de marché. Les élus ont la responsabilité de l'élaboration du cahier des charges. Il a été souvent oublié que rien n'interdit que les collectivités comme l'Etat conventionnent sur la base de l'initiative et des propositions des associations. On devrait considérer le conventionnement et la contractualisation comme la forme privilégiée des relations entre le mouvement associatif et les collectivités ou l'Etat. C'est mis à l'agenda politique aujourd'hui à travers notamment la charte du dialogue civil. Une avait été élaborée en 1901. Il y a eu changement de majorité. Elle n'a jamais été véritablement mise en œuvre. Elle va être renouvelée avec un nouvel acteur. En effet, en 2001, cette charte était signée par l'Etat et le mouvement associatif. Là, les collectivités territoriales devraient être associées à cette signature. C'est la reconnaissance de la place des associations comme acteurs pleinement légitimes dans le processus de décision politique. En ce qui concerne la jeunesse et l'éducation populaire, c'est renouvelé avec deux initiatives, la place des jeunes ou la question jeunes pour les mouvements d'éducation populaire. Il y a l'initiative de l'aménagement des rythmes éducatifs qui redonne tout leur espace d'intervention aux mouvements d'éducation populaire dans le secteur de la jeunesse. Le deuxième élément qui joue aussi de façon puissante est que, dans les régimes d'engagement des jeunes, l'association, souvent l'association d'éducation populaire, reste un espace privilégié d'engagement. Il y a une forte déperdition d'engagement politique et d'engagement syndical. Elle est bien moins forte dans l'engagement associatif. Quand on interroge les jeunes sur leur rapport aux institutions, la seule institution qui ait une valeur pour eux est l'association conçue comme un outil pour s'engager dans la société, pour faire quelque chose d'utile sur le plan social. C'est ce qui revient dans toutes les enquêtes. S'engager dans la société avec un critère d'utilité sociale relève d'une logique de prise en charge pas seulement individuelle, mais collective et donc de logique d'émancipation. On se positionne avec ses engagements comme un acteur. Cet engagement des jeunes dans le mouvement associatif est à l'origine, c'est quelque chose qui m'intéresse beaucoup, de renouvellement des acteurs d'éducation populaire. Beaucoup de jeunes s'engagent dans des actions qui renvoient à la question du partage du savoir, de la création artistique, de l'exercice de la citoyenneté à travers une forme associative sans nécessairement se revendiquer de l'éducation populaire. Mais, quand on leur dit que ce qu'ils mettent en œuvre renvoie exactement au projet de l'éducation populaire, ils veulent bien faire de

l'éducation populaire. Spontanément, les jeunes s'emparent de l'outil association pour mettre en œuvre des projets d'éducation populaire. Tous le 11 décembre à l'assemblée nationale pour le débat que nous organisons avec le concours du CNAJEP sur cette question des nouvelles formes de mobilisation. Troisième point, au-delà de cette question se pose, et c'est l'héritage de l'histoire, la question de la place des jeunes dans les mouvements d'éducation populaire. C'est une vraie question. Lors du débat du 26, dans l'atelier où j'étais, certains participants ont dit qu'il faudrait distinguer politique jeunesse et politique d'éducation populaire. C'est une question dont les acteurs de l'éducation populaire ont conscience puisqu'il y a eu la création du forum français de la jeunesse qui ne regroupe que des associations de jeunes dirigées par des jeunes. A l'ordre du jour, si on veut que l'éducation populaire joue pleinement son rôle de levier pour l'émancipation des jeunes, il faut revoir les modes d'organisation des mouvements d'éducation populaire par exemple sous la forme de développement de forums. On voit se développer, parmi les acteurs qui se réclament de l'éducation populaire depuis une vingtaine d'années, des formes d'organisation différentes. Je pense à l'AFEV qu'on pourrait plutôt considérer comme une plateforme d'initiative de soutien national à des initiatives locales. Animafac fonctionne de la même manière. Unis cités fonctionne de la même manière, c'est-à-dire de plateformes pour développer des initiatives, des projets jeunes dans une logique d'émancipation. Cela renvoie à un débat que vous connaissez, pour ceux qui sont responsables de fédérations nationales, pour revoir le mode d'organisation au niveau national. En effet, même au sein des mouvements d'éducation populaire, la légitimité du national n'est toujours pas gagnée a priori par rapport aux initiatives locales ou régionales. Il y a une vraie réflexion sur l'articulation dans le JEP entre le EP et le J. on ne peut pas faire d'impasse sur ce véritable enjeu si on réclame, puisque c'est mis à l'agenda politique, la mise en place d'une politique publique d'éducation populaire. Une politique publique d'éducation populaire, même si elle a de nombreuses convergences avec la mise en œuvre d'une politique de jeunesse, n'est pas exactement la même chose même si les acteurs se croisent. Ça renvoie à la question pour tous de prendre en compte les jeunes, pas seulement pour les jeunes, mais avec les jeunes et par les jeunes. Derrière, il y a cette question centrale. Par rapport à notre débat de ce matin, c'est un des freins qui joue dans la mise en place ou dans la reconnaissance de la question des jeunes dans notre société. Je donne un exemple. Quelque chose m'a absolument stupéfait dans une discussion avec quelqu'un qui est engagé depuis très longtemps dans le secteur de l'éducation populaire. Quand j'ai défendu auprès d'elle l'idée que des associations de jeunes soient dirigées par des jeunes, elle disait que ce n'était pas possible parce qu'il ne pouvait pas y avoir de pérennisation du projet, de continuité du projet associatif. Ce facteur accroche et on doit le mettre aussi sur la table pour en débattre. J'étais réjoui de voir que, dans le cadre de la réflexion et des débats engagés par le CNAJEP, cette question, peut-être pas dans les termes où je l'aurais posée, avait émergé assez fortement. Voilà quelques éléments de réflexion. Pour récapituler, pour que l'éducation populaire puisse jouer son rôle de levier d'émancipation, ça nécessite qu'on la reconnaisse comme un acteur éducatif au même titre que l'école pour aller très vite. La deuxième question montre qu'aujourd'hui il y a une vraie opportunité pour l'éducation populaire par rapport à la jeunesse et que ça renvoie à la question qui se pose à toute la société française y compris à l'éducation populaire, de la place qu'on est capable ou pas de faire aux jeunes, de renouveler complètement et de discuter le contrat entre générations. C'est vrai pour l'Etat, pour les collectivités et les territoires. Mais, c'est aussi vrai pour nos mouvements.

Gilles de Rosa, délégué national des Francas Auvergne-Limousin : Merci Jean-Claude pour cette brillante improvisation. Si vous avez des questions, des réflexions, on partage pendant une quarantaine de minutes les propos.

Jean-Denis Vossaers, service jeunesse de la ville de Tourcoing : Je suis un pur produit de l'éducation populaire de l'année 86. J'ai eu la chance de rencontrer des gens qui m'ont insufflé des valeurs du mouvement de loisir associatif. Ils m'ont aussi permis d'avoir une ouverture sur beaucoup d'autres choses, en l'occurrence l'ouverture politique dans d'autres domaines. On est en train de parler du rôle de l'éducation populaire aujourd'hui. Quelles sont les valeurs affichées des mouvements d'éducation populaire aujourd'hui ? Affichent-ils encore leurs valeurs comme ils l'ont fait dans les années 80 ? On a dit que l'éducation populaire revivait depuis 18 mois. Qu'a-t-elle fait les 10 dernières années ? La place des jeunes dans la société. Comment permet-on à des jeunes de s'exprimer et de leur donner une réelle place ? Ce matin, sur BFMTV, je suis effaré que le premier parti pour les élections européenne soit le Front national, parti d'extrême-droite même si on n'a plus le droit de le dire. La benjamine des députés à l'assemblée nationale vient du Front national, parti d'extrême-droite. Qui est en train de mettre des jeunes de 22 ou 23 ans en tête de liste ? C'est le Front national, parti d'extrême-

droite. Dans les médias, on voit des jeunes qui disent ouvertement qu'ils sont engagés en politique, qu'ils s'investissent dans le Front national. Ça m'effare. On regarde ça passer. A une époque, nous, mouvements d'éducation populaire, nous étions dans la rue pour défendre des valeurs contre le racisme, la discrimination, contre le fascisme. On regarde ça passer. Je me dis que c'est eux qui sont en train de faire un mouvement d'éducation populaire. Au même titre que dans les cités, je vais peut-être choquer, l'éducation populaire n'est-elle pas en train de se faire dans les mosquées ? On n'est plus capable de faire passer nos valeurs dans nos structures. Dans nos structures, on a acquis un fonctionnement professionnel. On s'est aussi évertué, même si les situations étaient difficiles, à maintenir des postes, à maintenir du salariat, à avoir un concept de financement purement économique pour maintenir des postes. Les gens qui sont en poste aujourd'hui dans des MJC, dans certains mouvements Léo Lagrange, UFCV ou autres connaissent-ils encore les valeurs défendues à une période par leurs propres mouvements ? L'UFCV est-elle encore capable de dire qu'elle a une tendance catholique ? Est-ce qu'à Léo Lagrange on dit encore que c'est socialiste comme je l'ai connu ? Quand je suis entré en formation, on a dit que s'il y avait des gens d'extrême-droite il fallait qu'ils sortent tout de suite. Où en est-on aujourd'hui ? Comment regarde-t-on passer les trains pour se dire dans quelques mois qu'on n'a pas compris ce qui se passait ? On comprend tout ce qui se passe. On le regarde. Que fait-on par rapport à ça ?

Gilles de Rosa, délégué national des Francas Auvergne-Limousin : Je vous propose d'enchaîner plusieurs questions et qu'on débattenne ensuite. Dans votre question, c'est une lecture en sous-titre que je fais, au-delà de ne pas afficher suffisamment les valeurs des uns et des autres, y a-t-il les mouvements d'éducation ne prennent plus de positions fermes et affichées dans des phénomènes, des évolutions de société nettes et marquées aujourd'hui ?

Saad Bounou, mairie de Mauguio : Je voudrais revenir sur ce qui s'est dit et sur l'éducation populaire comme exception française. Pour répondre au monsieur qui avait le micro juste à l'instant, je pense qu'on était trop tourné ces dix dernières années à regarder qui se passe aux Etats-Unis et dans les pays anglo-saxons. Pas plus tard que ce matin, c'était les pays scandinaves. En France, on a trop tendance à regarder ce qui se passe ailleurs, de voir les Scandinaves, les Américains, les Anglais et d'essayer de pomper sur eux. Mais, bizarrement, personne ne veut voir le modèle français. Le modèle français existe. Il y a une exception française. Ce matin, quelqu'un a pris le micro pour dire qu'on s'était rendu compte qu'il y avait une faille dans la santé française et qu'on a inventé la sécurité sociale. Dans les années 30 et le Front populaire, ils ont décidé d'inventer l'éducation populaire. Mais, ces dix dernières années, tout le monde l'a oubliée. Depuis 18 mois, on découvre qu'il existe une éducation populaire, qu'il y a des noyaux de l'éducation populaire dans le pays avec des associations, des bénévoles qui militent pour ça. Malheureusement, on les laisse de côté. Faut-il encore les laisser de côté ? Rentrer dans un débat politique extrême-droite, extrême-gauche, victoire ou défaite, chacun fait parler les chiffres comme il veut. On travaille tous avec les chiffres et les statistiques. C'est la période de l'année qui veut ça avec les bilans. On peut faire dire aux chiffres ce qu'on veut. Mais, l'exception française existe. Et, j'espère que tout le monde reviendra à l'exception française pour la promouvoir. Les Etats-Unis sont de l'autre côté de l'Atlantique.

Xavier Helly, mission locale de Moulins : On parle d'éducation populaire. Dans vos interventions et à la fin de la matinée, il a été beaucoup question de transversalité. Quand j'entends parler des personnes de l'éducation populaire, je ne peux pas m'empêcher de penser à une très forte histoire. On a parlé du Front populaire, mais victime de 1959 et de 1981. En 1959, André Malraux fonde le ministère de la culture auquel on intègre les fédérations d'éducation populaire parce qu'elles font beaucoup de choses pour la jeunesse et la citoyenneté. Ça dure six mois et on les envoie ailleurs. C'est ce qui se passe aussi en 1981. C'est une nouvelle mesure de remettre l'éducation populaire dans le champ des médias, de la conscience collective. Ce ne sont jamais que des essais de rattrapage de ces horribles schismes de 1959 et 1981 qu'on a loupés aussi à l'arrivée de monsieur Hollande à la présidence. Je fais un clin d'œil à mon collègue de Tourcoing. Il n'a été question que quelques instants de la création d'un grand ministère d'accès au savoir dirigé par Martine Aubry. Il en a été question quelques jours et on a rentré tout ça. Quand je parle de transversalité, l'éducation populaire c'est le sport, la culture. En France, on a un immense primat qui est un ministère de l'éducation, de la culture qui a ses prérogatives, ses corporations. On parle de la jeunesse qui change d'aspiration. Il y a un grand schisme, un malaise depuis si longtemps à ce niveau-là. Il faut insister sur la transversalité. Donner a chance à une vraie transversalité. Le levier n'en sera que meilleur pour nos jeunes.

Intervenant dans la salle, Ligue de l'enseignement : On est là pour parler d'éducation populaire pas pour faire de la sinistrose. Je propose qu'on arrête la mise en marche du suicide. Depuis des années, il se fait des choses. Le problème est qu'on est inaudible. Nos mouvements ont traversé des crises ou rencontré des difficultés ou en rencontrent encore. On est parfois enfermé à parler davantage des moyens que de la finalité de ce qu'on fait parce qu'il faut boucler les budgets. A côté de ça, on a encore des mouvements d'idées, on a encore des propositions. Les uns comme les autres, on y travaille. Je suis à la Ligue de l'enseignement. On a travaillé il y a trois ans sur un manifeste qui s'appelle « Faire société ». On y travaille au quotidien dans nos actions aujourd'hui. La seule difficulté est d'arriver à se faire entendre de tous. Je réagirai à ce qui s'est dit ce matin et hier. Il faut d'abord qu'on arrive à affirmer notre légitimité en tant que mouvements auprès de tous les acteurs. Selon les territoires, c'est plus ou moins possible. Il y a des territoires où les mouvements d'éducation populaire sont régulièrement sollicités et travaillent main dans la main avec l'ensemble des autres acteurs et d'autres territoires où c'est plus compliqué, d'autres territoires où ils sont seuls, d'autres territoires où ils n'existent plus ou peu. Les situations sont très contrastées. Cependant, on arrive encore aujourd'hui à être force de proposition. Le souci est qu'on n'arrive pas suffisamment à associer les jeunes à nos projets qu'on essaye de faire rebondir aujourd'hui. La difficulté est de trouver la bonne manière de le faire. Le problème est qu'entre les nouvelles technologies, les nouvelles pratiques sportives culturelles et autres, on commence à avoir un grand âge pour certains d'entre nous. Et, on a du mal à courir derrière eux. Il y a aussi ce souci-là. Ils vont parfois plus vite que nous. Le souci est d'arriver à ce que nos mouvements sur le plan des valeurs continuent à défendre ce qui leur semble être fondamental dans le domaine de l'éducation populaire et qu'ils arrivent à faire en sorte que les jeunes trouvent leur place et leur rythme, quitte à ce que ce rythme soit beaucoup plus rapide que le nôtre, qu'ils ne soient que de passage et qu'on s'adapte. L'enjeu est aussi qu'on s'adapte pour pouvoir répondre à leur injonction d'avoir une place dans notre société. Différents dispositifs existent. Ils sont tous imparfaits. Chez nous, on travaille avec les MJC et d'autres mouvements comme les juniors associations, les Francas, les associations temporaires d'enfants citoyens. Aujourd'hui, le service civique est insuffisamment investi par les mouvements d'éducation populaire où il y a des possibilités même s'il y a des imperfections. Il existe plein de dispositifs et plein de façons de trouver un moyen de mieux travailler et de mieux accompagner les jeunes qui souhaitent s'investir. C'est compliqué. Ça ne se fait pas en un jour. Ce qui manque dans la réflexion depuis hier et aujourd'hui, bien que dans l'expérience du Finistère hier je pense que c'était en filigrane, c'est qu'il faut donner du temps au temps. Il faut aussi se donner le temps de la réflexion, se donner le temps de la mise en place, se donner le temps de la discussion, de la négociation, de l'échange et ensuite se donner le temps de l'action. Ça ne se fait pas en trois ans. Pour le projet sur lequel on travaille, on s'est donné dix ans. Et, encore en dix ans on n'est pas sûr d'arriver au bout. Il faut aussi se donner le temps. C'est très souvent dix ou quinze ans après qu'on s'aperçoit que ce qu'on a fait a été efficace ou pas. La difficulté est d'arriver à se donner du temps pour agir correctement et de manière efficace. Les jeunes, avec qui on travaille aujourd'hui, demain ne seront plus jeunes. Ils auront eux aussi un regard différent.

Hélène Barbe, association JADES Eure-et-Loir : Bonjour à tous. Je représente une association d'éducation populaire. On a choisi depuis dix ans, depuis la création, de faire des partenariats. Je vous parle de terrain. Nous nous sommes basés sur les jeunes des quartiers non captifs. On a décidé d'un public et d'un champ. Et, on s'y tient. Pour les captiver, il fallait des partenariats pour emmener avec nous d'autres associations comme le Cercle laïque, Familles de France, Familles rurales, les clubs sportifs de basket, rugby, de foot, tout le monde avec nous pour faire des actions. De là, on a commencé à aller les voir au pied des immeubles pour leur demander comment ils voyaient l'avenir. Pour eux, il n'y a rien. On ne fait rien pour eux. Ça nous a interrogés. On leur a répondu qu'on mettait une palette. Et, on leur a demandé ce qu'ils en pensaient. S'ils pensaient que la palette n'était pas assez large, on leur a proposé de la créer ensemble. On a créé une palette. Ils ont demandé d'autres choses. Ils se sont investis. Ils ont demandé des choses concrètes en voulant être acteurs et non pas consommateurs. C'est le premier constat qu'on a fait. Ces jeunes non captifs ont travaillé avec la mission locale. Ils étaient non diplômés, en échec scolaire total. On s'est dit qu'ils ne pouvaient pas en rester là et qu'il faudrait qu'ils reprennent des formations. Je ne suis que coordinatrice d'activités. La présidente m'a dit qu'il fallait un levier pour que ces jeunes deviennent des bénévoles actifs volontaires. Je me suis penchée sur le livret du bénévole pour leur proposer. Certains nous ont répondu positivement et d'autres ont demandé ce qu'on en ferait. On leur a expliqué qu'on pourrait l'exploiter pour le mettre sur un CV. On leur a demandé de faire des stages dans les associations qui étaient nos

partenaires pour rencontrer d'autres bénévoles à l'intérieur et de gens actifs dans le bureau, le conseil d'administration, des administratifs. Pour susciter de nouveaux bénévoles actifs dans les associations, on a eu l'idée de leur proposer d'être des dauphins. Chacun prend un dauphin pour lui montrer ce qu'est un bureau, ce qu'est un conseil d'administration, ce qu'on y fait, ce qui y était décidé. Ils ont fait des sous-groupes pour arriver à faire des conseils d'administration de jeunes. Ils ont été force de proposition. Je ne veux pas refaire le Front national, je ne veux pas refaire tout ça parce qu'on a aussi des jeunes, et c'est une très grande richesse, qui viennent de culture africaine, nord africaine, du Mali, de partout. Ils nous apportent quelque chose de leur pays et nous disent comment se font les conseils de sages. On l'a écouté et on l'a mis en place. Je voulais donner ce témoignage-là. Demain, je ne suis pas là. Et j'aimerais que quelqu'un prenne cette parole-là de jeunes qui repartent en formation pas par le biais de l'Education nationale, mais avec le ministère du travail. On a un souci. Je pense que vous en êtes conscients, mais il faut vraiment réveiller les ministères. Ils ont leur stage de formation en alternance en même temps que l'Education nationale. Il n'y a déjà plus beaucoup d'entreprises. Et, c'est éliminatoire en Education nationale si vous n'avez pas votre stage pour le bac ou le BTS. Et, si vous n'avez pas non plus votre stage quand vous êtes en formation à l'extérieur avec l'AFPA par exemple, vous ne pouvez pas continuer dans l'école. Les stages devraient se passer à date ultérieure. C'est que je proposerais si c'était possible demain à la ministre. Merci de m'avoir écoutée.

Gilles de Rosa, délégué national des Francas Auvergne-Limousin : Je vais redonner la parole à Daniel qui a quelques éléments à renvoyer au débat, Jean-Claude aussi, puis, préparer un deuxième voyage de réflexions et de questions sur un autre registre que le thème qui est celui de l'instant « que faisaient donc les mouvements d'éducation et de l'éducation populaire ces dix dernières années ? ».

Daniel Frédout, vice-président chargé de l'éducation populaire au CNAJEP, directeur national de la confédération des MJC de France : Je n'ai pas de réponse. J'ai des éléments d'échange avec vous. Est-ce que les fédérations affichent toujours leurs valeurs ? Je souris parce que la manière dont on dit les fédérations on sent toute la puissance alors qu'on se demande chaque jour si on va survivre. On sent toute la puissance que vous nous supposez. Pour mon organisation, je rappelle que notre réseau compte 900 associations locales. Si vous dites à l'association locale que c'est des gros trucs, ils ne comprendront pas bien. Je ne connais pas les chiffres et les scores de chaque fédération, mais souvent ces têtes de réseau sont des associations sur le territoire, ancrées dans du local. Donc, oui, mais j'ai envie d'assumer au nom des fédérations, comme il y en a dans la salle si je déborde de mes prérogatives elles le diront, qu'à partir du moment où on porte un projet, qu'à partir du moment où on est entré dans des professionnalisations, bien sûr il y a un risque de banalisation des fédérations et associations d'éducation populaire. Bien sûr, il y a le risque de s'instituer. Laville dans « Sociologie des associations » parle de l'isomorphisme institutionnel, notre grande capacité à ressembler aux plus grands. Par exemple, produire des tribunes pour être sûrs d'être plus forts que vous parce que ça nous rassure de savoir qu'on est déjà un peu plus haut. Le regarder un peu froidement ne peut pas faire de mal. Je vois deux ou trois autres risques sous-jacents. Au motif de ces aspects-là, comme le dit Monsieur, peut-être qu'on gomme tout un travail fait par cet ensemble d'acteurs, plus ou moins bien fait. On peut toujours être perfectibles. On est face à plein de contraintes. Mais si on s'amuse à faire l'inventaire de l'ensemble des réalisations des associations d'éducation populaire. On a commencé très modestement dans cette journée dont on n'arrête pas de vous parler. Pour ne pas rester que dans le discours et dans le concept, on a demandé à des organisations de venir témoigner d'initiatives. Une association locale d'un de ces 70 réseaux qui composent le CNAJEP pouvait dire ce qu'elle avait fait. Ça nous renseigne sur les valeurs d'éducation populaire. On a des remontées intéressantes. Il se passe des choses. Oui, il y a le risque d'une déperdition, d'une banalisation. Le risque de tout jeter dans la corbeille est tout aussi important. Je partage une partie de l'analyse qu'a faite Jean-Claude. Le risque du « small is beautiful » aussi existe. Quand vous êtes dans la créativité du nouveau truc qui va naître c'est forcément mieux, oui c'est peut-être bien, c'est peut-être mieux, c'est peut-être moins bien. Ce n'est pas en soi une garantie. Il n'y a pas une garantie or qui ferait qu'à partir d'une certaine surface, le travail que vous produisez est mauvais ou parce que c'est innovant c'est forcément bon. Il faut qu'on soit attentif à ces aspects-là. C'est une formule un peu triviale, mais je suis fromage et dessert. Les organisations de jeunesse et les organisations de jeunes, il y a besoin des deux. C'est très bien que des jeunes s'organisent. Je demandais jusqu'où on était prêt à aller. Ce matin, un monsieur a témoigné et nous a fait une version familiale. Je ne vais pas refaire la même chose. Mais, quand on est dans le processus d'éducation et d'accompagnement, il y a un moment où on lâche la main. Que des jeunes s'organisent, dirigent, pilotent leurs organisations c'est très bien. Là aussi, attention à ne pas balancer

tout le reste. En effet il y a aussi des processus d'accompagnement qui font que, parce que ces jeunes-là ont été dans des situations d'apprentissage, ils se lâchent, ils créent leur truc en n'ayant plus besoin de l'adulte pour leur dire ce qu'il serait bien de faire. Ce n'est pas de la prudence. Il y a de la place pour tout le monde. On aurait plutôt intérêt à regarder ce qui brille dans le sens où chacun réussit de belles choses. Il est un peu facile de tout bousculer. Dans cette affaire, les grosses fédérations ou les petites associations dynamiques, il y a ce que rappelait Jean-Claude Richez sur le cadre. Quels sont les cadres de partenariat ? Quels sont les cadres économiques ? À moins de n'être une association que de bénévoles, c'est comme ça. La plupart de nos organisations ont des contraintes économiques parce qu'elles se sont professionnalisées, parce qu'elles ont une fonction employeur, parce qu'elles sont dans un ensemble d'enjeux. Cela fait que ça complique la vie quotidienne. Là aussi, il y a un risque de technicisation parce que la dimension va revenir sur la double urgence de tout à l'heure. Il y a l'urgence de la survie au quotidien qui met parfois le projet au second plan. On peut se dire que c'est dommage. Je rejoins ce qu'a dit Jean-Claude, qui n'est pas anodin, sur la question de la manière dont on travaille ensemble, les associations d'éducation populaire et la puissance publique incarnée par l'Etat, et aujourd'hui sûrement plus dans le quotidien par les collectivités pour les raisons que Jean-Claude a nommées en termes de moyens. Ce n'est pas tout à fait pareil d'être dans des relations de conventions d'objectifs que d'être dans des relations de marché. Ça a été dit, mais j'en repasse une deuxième couche. Quand on dit que la réforme des rythmes éducatifs, on pourrait aussi parler du plan d'éducation artistique et culturelle, c'est des opportunités, qu'ici où là un préfet réunit l'ensemble des services, que quelqu'un dit que la seule manière de procéder est une délégation de services publics, heureusement qu'il y aura, encore jusqu'à maintenant, une fédération pour dire non, après c'est le choix de l'élu, c'est possible de travailler sous forme de conventionnement, c'est possible de reconnaître l'initiative associative. Quand vous avez répondu à un marché, je ne dénoncerai personne mais ça existe, que vous faites un marché sur des politiques jeunesse et que vous êtes en pilotage de ce type d'opération, allez organiser un débat démocratique. Ce n'est pas ce qu'on vous a passé comme commande. On vous a passé une commande d'un ratio coût/qualité/prix pour occuper du jeune. On est tous un peu dans ce bain-là. C'est pour ça que je me permets ce matin d'intervenir. Personne n'a la vérité seul. C'est bien parce qu'il y a des ensembles de légitimités, celles des élus, celle de techniciens, celles d'associations, chacun par sa légitimité a à travailler et à développer des coopérations. Je finirai par ça qui ouvrira peut-être à d'autres questions. Dans les travaux que le CNAJEP vient de mener, la question de la coopération est apparue très fortement, non pas qu'elle n'existait pas avant, mais de manière sous-jacente. Comment sort-on de là ? Est-ce qu'on ne crée que des logiques de concurrence ? Comment sort-on de ces impasses ? Par une logique de coopération. C'est un des chantiers sur lesquels on va travailler dans l'année parce que tous les mouvements partagent cette analyse et sont prêts à se friter à cette réalité de dire si on ne fait pas attention, on va nous-mêmes se laisser piéger par la contrainte qui va nous mettre en concurrence alors qu'on aurait pu développer des coopérations.

Jean-Claude Richez, coordonnateur de la mission observation évaluation à l'INJEP : Je vais essayer de répondre aux questions posées avec un léger regret. En effet, insensiblement, la discussion a basculé de l'émancipation des jeunes, j'en suis peut-être responsable, à des questions sur l'éducation populaire. Je vais répondre aux trois questions. On ne peut pas faire remonter la renaissance de l'éducation populaire à 18 mois. C'est un processus important engagé pour moi environ depuis le début, le milieu des années 90 où on a vu un retour à l'éducation populaire, de nouveaux acteurs venir à l'éducation populaire, je ne vais pas en faire la liste, et même de nouveaux secteurs. Par exemple, la création artistique ou l'action culturelle qui avaient abandonné la référence à l'éducation populaire y reviennent. Je donne deux exemples. Le musée du quai Branly appelle son action culturelle « université populaire ». Olivier Py qui va prendre la direction du festival d'Avignon se réclame de l'éducation populaire. Ça fait sens. L'intitulé dans le ministère n'est qu'un indice qui renvoie à ces réalités. Même chose dans l'intervention sociale où on fait de plus en plus référence à l'éducation populaire, à l'intervention sociale d'intérêt collectif. C'est même maintenant dans les programmes de formation. Il y a de grands débats sur l'éducation populaire au sein d'associations qui interviennent dans ce champ. C'est un mouvement de fond. Il faut voir ce qu'on fait avec ce mouvement de fond, ce qu'il signifie. Je n'ai pas le temps de développer. La deuxième question concerne les valeurs. Je suis toujours très embêté sur la question des valeurs de l'éducation populaire parce que je pense qu'il n'y a pas de valeurs en soi de l'éducation populaire. Chaque acteur ne porte pas nécessairement les mêmes valeurs. L'éducation populaire est profondément divisée sur cette question des valeurs. Il faudrait sortir du consensus en trompe-l'œil pour reconnaître qu'il peut y avoir des valeurs. Historiquement, je rappelle que des courants renvoyaient à des valeurs catholiques qui n'étaient pas les mêmes que celles des

courants qui étaient dans des références laïques ou ouvrières. Aujourd'hui, on fait comme si tout était pareil. Je ne veux pas dire qu'il faut revenir sur ces différences qui ont changé. Il faut que chaque mouvement énonce ses valeurs par rapport à des enjeux d'aujourd'hui. Si je prends le triptyque des valeurs privilégiées par les jeunes, comment travaille-t-on la notion de respect au sein des mouvements ? Comment travaille-t-on la question de solidarité ? Comment travaille-t-on la question d'utilité sociale ? Il ne faut pas aller chercher très loin, il faut chercher sur le terrain, dans les actions qu'on a engagées. Ça fait clivage. On a dit que l'extrême-droite faisait de l'éducation populaire. Oui, peut-être. Mais, il faut dire qu'on n'est pas d'accord avec ces valeurs, que nos mouvements nationaux et locaux ont d'autres valeurs et les énoncer. Il ne faut pas les énoncer comme relevant d'une histoire très ancienne, liées aux origines de tel ou tel mouvement, mais aussi enracinées profondément dans les réalités locales aujourd'hui, de ce qui fait clivage. Le troisième point porte sur la question d'ici et ailleurs. Il faut prendre en compte ce qui fait la spécificité jeunesse éducation populaire de la France qui est à travailler. Ce sont des hypothèses. C'est une question qu'on doit prendre à bras-le-corps. Elle peut être un puissant levier d'émancipation. Mais, il faut aussi redistribuer les cartes et ne pas faire comme s'il n'y avait pas de problèmes de place des jeunes dans nos associations, de possibilités d'accéder aux responsabilités, de place que l'on fait ou l'on ne fait pas à leurs initiatives, de capacités d'écoute. On ne peut pas faire l'impasse sur ces questions si on veut que l'éducation populaire fonctionne comme un levier d'émancipation. Si je renvoie à ce qui est implicite dans le discours des mouvements d'éducation populaire, ce sont des valeurs de solidarité, pas d'émancipation individuelle. Il faut le dire aussi que la condition de l'émancipation individuelle est l'émancipation collective, qu'on ne se sauve pas soi-même en gros. Ça fait clivage par rapport à une idéologie libérale qui peut être portée dans le monde par des mouvements qui sont pour l'accès à la culture du plus grand nombre et l'exercice de la citoyenneté qui n'ont pas nécessairement des valeurs d'émancipation sociale. Il faut qu'on dise que nous avons des valeurs d'émancipation sociale. Il faut réintroduire la discussion et le débat et ne pas invoquer des valeurs qui seraient transcendantes à l'histoire et qui viendraient des origines. Ça ne résiste pas une minute à l'analyse historique puisque, dans l'histoire de l'éducation populaire, il y a eu aussi des conflits sur ces questions des valeurs. Si on veut maintenir des valeurs, en particulier celles dont se réclame implicitement l'éducation populaire, il y a intérêt à les expliciter et à les mettre en permanence en débat, comme la question par exemple de laïcité. Ce n'est pas la peine de brandir tout le temps etc. au sujet de la question sur l'islam, des mosquées fonctionnent dans des quartiers populaires avec des pratiques d'éducation populaire. En effet, elles essaient de faire partager, de favoriser l'accès à la culture de leurs paroissiens. C'est une culture religieuse, mais c'est quand même l'accès à la culture. Je les encourage fortement à s'engager dans la vie de la cité. On peut dire que c'est dans une logique conservatrice, réactionnaire, communautariste. Mais, il faut poser la question et débattre dans ces termes. C'est la même chose pour l'extrême-droite si on veut être à l'offensive et ne pas faire comme si on était tous d'accord, si on veut que ce soit un levier pour l'émancipation des jeunes. Il est acteur, donc il est responsable. Il y a des divergences et on en discute.

Gilles de Rosa, délégué national des Francas Auvergne-Limousin : On prend un dernier quart d'heure parce qu'on est quelque peu en retard et une deuxième série de questions ou de réflexions.

Jean-Claude Richez, coordonnateur de la mission observation évaluation à l'INJEP : On peut aussi discuter avec les collectivités. Comment font-elles dans leurs relations avec l'éducation populaire ?

Jean-Denis Vossaers, service jeunesse de la ville de Tourcoing : Je partage les réponses. Je rejoins aussi le collègue de la Ligue, conscient qu'il se passe tous les jours des expériences fantastiques et magnifiques dans les structures, dans les mouvements. J'ai une autre question qui peut ouvrir un autre débat. Comment fait-on pour conserver la mémoire de ces expériences ? Depuis des années, on réfléchit à des dispositifs. Des choses ont été faites par les mouvements d'éducation populaire. Il y a une vingtaine d'années, on travaillait sur l'aménagement des temps de vie de l'enfant. On a vécu des expériences fantastiques. Il y a eu des contrats bleus. David Douillet se faisait retourner sur un tatami par un gamin. Des intervenants arrivaient à l'école en pleine journée. Et, aujourd'hui on est en train de se poser la question de la façon dont on va aménager les rythmes de l'enfant. Léo Lagrange avait lancé une réflexion sur les stages « Paulette » qui consistaient à faire passer le BAFA à des dames d'une cinquantaine d'années pour que l'accueil périscolaire à 7 heures du matin soit autre chose que la distribution d'un verre de lait, deux gâteaux, une boîte de crayons et des craies. Il y a eu plein d'expériences comme ça. Si on retrouvait la mémoire de ce qui a été fait, des gens qui ont travaillé là-dessus qui aujourd'hui sont ailleurs, ça nous faciliterait le travail avec les gamins. L'aménagement des

rythmes scolaires est ni plus ni moins que remettre en place ces systèmes qui ont déjà été inventés, de les faire évoluer. C'est une super opportunité pour l'éducation populaire de se retrouver autour de ce projet. Je vous rejoins, ce n'est pas pessimiste, suicidaire. Il y a des opportunités. Comment faire pour qu'une structure garde la mémoire de tout ce que ces travailleurs sociaux, ces acteurs de l'éducation populaire ont mis en place ? Sur les observatoires de l'enfance, j'ai entendu des tonnes de propositions, et je ne sais pas où ils sont partis.

Gilles de Rosa, délégué national des Francas Auvergne-Limousin : Il existe dans des archives départementales, j'ai visité celles de Créteil dans le Val-de-Marne, des archives de l'éducation populaire. A d'autres endroits en France, ces cheminements sont en marche également.

Camille Dupeyron, Conseillère territoriale action sociale, CAF de la Gironde : Je suis conseillère territoriale et j'accompagne plusieurs collectivités dans leur politique enfance jeunesse. Les mots d'éducation populaire font très écho pour moi à l'actualité des territoires. En effet, sur fond de réforme des rythmes éducatifs, dans la majeure partie des territoires que j'accompagne, dans la bouche des professionnels, des élus et des familles, je n'entends jamais les mots éducation populaire. Je suis très contente de pouvoir me raccrocher à la conférence du 11 décembre. Je trouve que les professionnels de terrain dans l'animation sont résignés, que les familles sont résignées sur le temps de l'enfant. On est dans un mode de garde. Je descends le débat d'une classe d'âge. On est dans de l'utilitaire pour les temps de loisirs de l'enfant, de l'utilitaire pour la famille. J'ai un peu de crainte.

Laurent Costy, fédération française des MJC : Je rejoins Jean-Claude Richez sur la capacité des jeunes à générer de nouveaux mouvements sans qu'on puisse les identifier comme tels et sans qu'ils s'en revendiquent. Un des travaux de l'éducation populaire serait de repérer ces mouvements, de dialoguer avec ces structures pour leur faire prendre conscience qu'elles font de l'éducation populaire et pour que ça soit valorisé. Ça peut être intéressant pour eux parce que ça va rejoindre quelque chose de plus vaste, et ça peut être intéressant pour l'éducation populaire parce qu'elle va montrer qu'elle est sans cesse en train d'innover avec la jeunesse et sans cesse en train de faire de choses nouvelles. C'était un propos pour aller dans le sens de toutes ces structures qui font de l'éducation populaire, mais qui ne s'en revendiquent pas.

Sylvie Touchard, fédération nationale des Francas : Je voudrais intervenir sur deux points. L'éducation populaire a toujours joué un rôle d'expérimentation. Combien de politiques publiques en direction de la jeunesse, combien de dispositifs trouvent leur origine dans une expérimentation conduite par l'éducation populaire ? Si on veut garder une légitimité, comment fait-on valoir ça, que l'éducation populaire est un espace qui permet d'essayer des choses, de tenter, d'expérimenter et qui peut servir ensuite l'action publique ? Des collectivités territoriales reconnaissent encore ce rôle aux associations d'éducation populaire et les financent pour leur permettre d'essayer, de tenter, d'expérimenter. Il faut qu'on garde cette dimension-là. Une des actions que conduisent les Francas, c'est l'animation volontaire. Je dis souvent que le BAFA n'appartient pas à l'Etat. Le BAFA appartient aux mouvements d'éducation populaire. Ce sont les mouvements d'éducation populaire qui ont inventé le BAFA. Quelquefois, on l'oublie et c'est passé dans le quotidien, le commun. Dans l'entretien du patrimoine, il est important de rappeler quelles sont les origines des actions publiques conduites aujourd'hui en direction de l'enfance et de la jeunesse. Ma deuxième intervention est pour revenir sur le lien « éducation populaire, levier de l'émancipation ». Si on veut trouver une légitimité et si on a des revendications, il faut qu'on rappelle à quoi sert l'éducation populaire dans l'émancipation. Je vois quatre points importants à rappeler. L'éducation populaire pour les jeunes comme espace, là aussi, d'expérimentation dans des conditions sécuritaires, des expérimentations où on a le droit de se tromper, des expérimentations aussi où on a le droit d'échouer, de faire des erreurs et des espaces où on peut s'essayer dans l'action collective. On faisait le pendant tout à l'heure avec l'éducation nationale où on est plutôt dans une dimension individuelle. L'éducation populaire permet l'action collective. Ce point me paraît important. Le deuxième aspect éducation populaire comme espace d'apprentissage plutôt pour des savoir-être. Il faut qu'on réussisse là aussi à le faire valoir. Education populaire comme espace de valorisation de compétences, de talents. Et, enfin, éducation populaire comme espace de réinvestissement des apprentissages scolaires. Je dis souvent que c'est en dehors de l'école qu'on donne du sens à ce que l'on apprend à l'école, comment on le fait valoir dans nos structures et dans nos mouvements d'éducation populaire et aussi dans la relation avec l'environnement.

Christelle Lebas, conseillère municipale déléguée à la solidarité et à la jeunesse, mairie de Thionville : Thionville est la deuxième ville de Moselle. Elle est proche du Luxembourg. Je suis aussi très contente d'entendre parler d'éducation populaire parce que ma réalité dans une ville de 45 000 habitants à peu près est que je n'ai pas d'interlocuteur d'éducation populaire. J'ai cinq centres sociaux. La réalité de mon territoire est celle-là. Après, tout dépend de ce qu'on met dans éducation populaire. J'ai des centres sociaux aujourd'hui, ce qui n'était pas le cas il y a quelques années, qui prennent en charge les enfants, accueillent les adultes et n'accueillent plus les jeunes. Pourquoi ? Parce qu'on est dans une logique de dispositifs où il y a peu de moyens financiers pour ce public-là et parce que les animateurs me disent qu'ils ne savent pas faire. Ils font de l'animation pure d'ateliers pour les plus petits. En ce qui concerne les adolescents, on a fait une étude depuis trois ans avec des outils de communication sociale pour aller voir les jeunes en les impliquant, les animateurs me disent, qu'ils ne savent pas faire, que les jeunes sont des consommateurs, qu'ils ne savent pas quoi leur proposer. Quand on leur propose de se former et d'aller ensemble vers quelque chose qui va leur permettre de reprendre une place et d'être à nouveau des acteurs des temps hors scolaire pour les faire avancer, leur faire prendre des initiatives, d'avoir de l'expérimentation, cela réinterroge les structures qui n'ont plus été interrogées pendant un certain nombre d'années. C'est une partie de la réalité. Mes collègues élus de la ville de Thionville me disent qu'il y a tout ce qu'il faut pour les jeunes. En effet, tous les jeunes qui vont bien sont à l'école. Il y a une dizaine de collèges et de lycées sur le territoire. Il y a tout ce qu'il faut au sein de l'école. Ce n'est pas de leur compétence. Et, pour les jeunes qui ne vont pas bien, il y a plein de dispositifs comme la mission locale, l'école de la deuxième chance, la prévention spécialisée. Pour eux, tout va très bien et il n'y a aucune nécessité de s'interroger plus que ça sur la question de la jeunesse. Quand on va plus loin, on se rend compte qu'il y a beaucoup de logique de dispositifs, pas de mise en lien des acteurs en fonction des échelles d'intervention. La question que je me pose sur mon territoire est où est l'éducation populaire au sens large. Suis-je à côté du débat lorsque j'échange avec vous ce constat qui est le mien ? Utopia qui est l'union thionvilloise pour l'optimisation des pratiques inter-associatives permet à tous les acteurs jeunesse depuis quatre ans de se réunir et de réfléchir. Mais, je n'ai pas d'accroche sur mon territoire pour m'appuyer et avancer. Ça me pose des questions de fond. Je suis là aujourd'hui aussi pour écouter ce que vous avez à m'apporter. Suis-je à côté du débat ?

Gilles de Rosa, délégué national des Francas Auvergne-Limousin : Vous n'êtes pas du tout à côté du débat.

Espérance Lasso, coordinatrice enfance jeunesse dans les Bouches-du-Rhône, communauté d'agglomération Aggloprovence : Je voudrais réagir par rapport à la CAF. Je suis entrée dans l'animation il y a maintenant une vingtaine d'années. On avait les dispositifs qui étaient les actions qualitatives dans les contrats enfance et contrats jeunesse qui permettaient l'expérimentation. Ils permettaient de valoriser des actions dans un territoire sans parler de quantitatif. On parlait de qualitatif. On parlait des actions mises en place pour la jeunesse notamment. Dans notre territoire, on a mis en place l'action « Des tasses pour des bols ». Les jeunes mettaient en place un atelier de réparation de cyclos et ils allaient au Bol d'or. C'était très inventif. Le CEJ est arrivé. Toutes ces actions ont disparu. La CAF n'a plus reconnu le qualitatif. Elle nous a imposé du quantitatif dans toutes nos structures sinon ce n'est plus financé. On avait une obligation de résultat. Comment valoriser des actions locales ? Lorsque je rencontre la CAF et que je mets en avant la professionnalisation de nos structures, qu'on a formé le personnel, qu'on met en place de la qualité, qu'on est dans le quantitatif et dans le qualitatif pour que les accueils ne soient pas des garderies, on nous répond que ce n'est pas valorisable, qu'on ne nous finance pas. On sait bien que pour pouvoir mettre en place des politiques jeunesse, les élus mêmes volontaires n'ont pas de baguette magique. Et, il faut que le financement soit là, même s'il est à minima. Comment valoriser l'éducation populaire dans l'accompagnement de la jeunesse sans financement puisque l'expérimentation n'a plus place ?

Gilles de Rosa, délégué national des Francas Auvergne-Limousin : Bonne question. On prend une dernière intervention. Je suis désolé car on me fait savoir en régie qu'il nous reste 5 minutes. On va devoir prolonger les conversations à l'extérieur de la salle et dans les moments qui nous restent de ce Neu'pro.

Brahim Benzerga, adjoint au maire à la jeunesse de Châtelleraut, vice-président politique de la ville : Châtelleraut se trouve entre Tours et Poitiers. Je vais tenter de faire la réponse au cri du cœur de monsieur sur des témoignages de collectivités, sur leur rapport avec les structures qui font la

promotion des mouvements d'éducation populaire. Nous avons eu une approche très organisationnelle au départ. A notre prise de fonction en 2008, on a créé un service jeunesse coordination des maisons de quartiers. Ça paraît être une approche très technico-administrative au départ. Mais, il y a quand même du qualitatif derrière. En effet, on n'imagine pas, nous collectivité, de construire une politique jeunesse sans les opérateurs, entre guillemets, privilégiés, incontournables que sont les centres sociaux et donc les associations d'éducation populaire dont je suis issu. Avant d'être élu, j'étais animateur socioculturel. C'est aidant et éclairant. C'est l'approche co-construction d'une politique jeunesse locale. Il faut aussi envoyer des signes forts aux mouvements d'éducation populaire dans un projet d'éducation local global comme ça se fait dans plein de territoires. On a confié la mission d'ingénierie, entre guillemets, c'est-à-dire qu'une association nous accompagne aux Francas. C'est aussi un signe fort. On voulait être accompagné dans la formation de notre personnel, sur la manière d'animer les ateliers avec les différents membres de la communauté éducative. Il y a aussi des commissions mixtes avec différents élus sur les différentes thématiques dans les quartiers sur la question de l'animation globale, du développement local. Je ne vais pas m'étendre là-dessus. L'autre point qui est beaucoup revenu pendant toute la journée parce que c'est le nerf de la guerre, c'est sécuriser les budgets. On a initié une démarche de convention d'objectif annuelle. Il n'y a rien d'original. Ce qui est intéressant, c'est que cet exercice a été précédé d'un diagnostic partagé sur chaque territoire, sur le territoire où rayonnait le centre social ou la MJC. On a questionné les valeurs de l'association. A côté, on allouait des moyens financiers, techniques, juridiques. Il y avait la voie possible de la DSP. Mais, on a choisi le conventionnement qui est un signe et une marque de confiance envers ces acteurs. Je ne vais pas trop m'étendre. Mais, je voulais répondre à la question sur le rapport qu'on peut entretenir avec ces associations qui sont pour nous d'une importance éminente. J'ai un petit commentaire personnel et pas polémique sur l'intervention de monsieur qui disait que le mouvement d'éducation populaire pouvait être en perte de vitesse dans certains quartiers. Il a bien précisé au risque de choquer par ses propos. Il a vu juste. Il m'a profondément choqué. Il disait de ne pas laisser ça aux mosquées. On a agité le drapeau d'un parti politique extrême, mais si on recourt à la méthode de faire peur, il faut être tous très prudents. Ça ne veut pas dire qu'il faut brader nos valeurs profondément républicaines qui nous animent tous. J'ai œuvré dans un centre social avec des valeurs laïques et républicaines. Aujourd'hui, je suis élu d'une institution profondément républicaine et laïque. Ça ne m'empêche pas d'avoir un rapport avec la mosquée. Je n'ai pas à me justifier. Je trouve qu'il faut faire attention à ce qu'on dit et qu'il ne fait pas s'étonner d'être en perte de vitesse si on a recours aux mêmes méthodes de diabolisation de certains partis extrêmes. Je ne veux pas être polémique, mais soyons prudents.

Un intervenant dans la salle : Je rejoins monsieur Richez. Des choses de qualité se font dans des mosquées au niveau culturel parce qu'ils sont présents. Ce n'est pas de la stigmatisation.

Gilles de Rosa, délégué national des Francas Auvergne-Limousin : On pourra continuer après. Je vais demander un exercice compliqué à Jean-Claude et Daniel. C'est d'amener les derniers éléments au débat et de faire chacun une conclusion compte tenu des cadres économiques dont on a parlé, compte tenu des modes de conventionnement, compte tenu de la légitimité que l'éducation populaire n'a pas encore selon l'intervention de Jean-Claude, compte tenu de la transition vers laquelle les mouvements sont en train d'aller et compte tenu de la place nécessaire à faire aux jeunes dans nos mouvements. Est-ce que l'éducation populaire est en mesure aujourd'hui ou demain de contribuer à la révolution que monsieur Peugeot appelait de ses vœux ce matin ?

Jean-Claude Richez, coordonnateur de la mission observation évaluation à l'INJEP : Je ne répondrai pas à la question. Avant de conclure, je voudrais revenir sur la question de la capitalisation qui est un vrai problème, une vraie question. Capitaliser est très difficile puisque pour capitaliser il faut de l'institution, il faut instituer. C'est en ça que les grands mouvements, les organisations nationales, départementales ou régionales sont extrêmement importants. Théoriquement, ça devrait être des lieux privilégiés de capitalisation. Le problème est qu'on est dans une très faible institutionnalisation précaire. Il est très difficile de faire vivre des équipes, de dégager des moyens comme les contributions qui confortent matériellement l'éducation populaire, en particulier les conventions telles qu'elles sont signées. Je citerai la convention à laquelle j'ai été associé au début en Loire-Atlantique avec les têtes de réseau départementales, de même que les conventions nationales avec les têtes de réseau nationales. Ça peut être aussi au niveau local. Il faut un investissement de tous pour conforter des espaces qui permettent de pérenniser et de capitaliser ce travail y compris jusqu'au niveau national. Ça peut être l'institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire. Jusqu'à une date récente, la priorité n'était

pas l'éducation populaire. En effet, on vient de fêter notre 65^e anniversaire. Il y a des urgences. L'extrême fragilité explique cette difficulté à capitaliser. Camille Peugny l'a encore dit ce matin, sur le terrain on a énormément d'inventions, d'actions qui ne sont jamais rendues visibles. L'absence de visibilité est liée au déficit institutionnel de l'éducation populaire. Le deuxième élément, pour revenir à l'éducation populaire comme levier d'émancipation des jeunes. Je reviens sur mes trois points. Ça nécessite qu'on associe ces mouvements à l'élaboration des politiques de jeunesse. Il y a une conférence nationale jeunesse à laquelle les acteurs de ces mouvements d'éducation populaire devraient être associés. Dans les premières esquisses du CIJ, il y avait les conférences territoriales de jeunesse qui devraient aussi faire place à l'ensemble de ces acteurs. C'est aussi un puissant levier de reconnaissance de l'éducation populaire. La question du dialogue civil est encore une fois, pour moi, absolument centrale. Le dialogue civil est de considérer que les acteurs d'éducation populaire sont au même niveau dans l'action publique que la collectivité locale ou territoriale et que l'Etat. Cela vaut aussi pour la reconnaissance de leurs professionnels au même titre qu'un fonctionnaire territorial ou qu'un enseignant. C'est le problème de la qualification. Aujourd'hui, du fait de la précarité de la situation des mouvements d'éducation populaire, on a souvent recours à des vacataires, à des emplois précaires. C'est peu favorable à cette logique de reconnaissance. Le deuxième point, il faut s'interroger, sans me poser en donneur de leçon, mais ça a affleuré tout au long de la discussion, sur nos pratiques au sein de nos mouvements. A-t-on des pratiques d'émancipation ou pas ? Avec l'urgence, on pare au plus pressé et on perd de vue ce qui fait la puissance du mouvement d'éducation populaire, c'est-à-dire ses pratiques où chacun est considéré comme pleinement acteur, participant au développement dans une logique d'empowerment, de pouvoir sur soi de pouvoir aussi sur la société. C'est ressorti le 26 sur les logiques de la coopération, c'est-à-dire d'ego au sein de l'association. Le troisième élément est la place des jeunes. quelle place leur fait-on ? C'est vrai pour l'Etat. C'est vrai pour les collectivités. Mais, c'est aussi vrai dans les mouvements. Tu as dit tout à l'heure qu'on faisait pour les jeunes. C'était dans la précipitation de la discussion. On fait d'abord avec et part les jeunes. Cela me semble extrêmement important. En tant qu'observateur extérieur, je pose les termes du débat

Daniel Frédout, vice-président chargé de l'éducation populaire au CNAJEP, directeur national : Sur la question de la révolution culturelle ouverte par Camille Peugny, oui. Je partage tout ce que vient de dire Jean-Claude Richez. Je n'aime pas conclure. J'ai plutôt deux ou trois questions qui me viennent en écho à ce qui se disait. Ça rejoint la capitalisation de la mémoire. Je ne veux pas interpréter votre pensée, mais il m'a semblé que vous posiez la question de la mémoire et celle de la capitalisation pas simplement comme un archivage carte postale, mais ce qu'on faisait de toutes ces expériences pour se re-projeter. On réinvente toujours les choses. J'aurais tendance à le relier à ce que Laurent disait dans son intervention. Je ne doute pas de la capacité des jeunes à générer d'autres mouvements. C'est une question. Doit-on aller au-devant de ces jeunes pour labelliser éducation populaire parce qu'ils ne s'en étaient pas rendus compte ? Ce n'est pas forcément ce que tu as dit. N'a-t-on pas une vraie question sur les transmissions de l'ancien vers le jeune aujourd'hui ? Dans ce cas de figure, on aurait à écouter, à prendre la mesure. Parfois, peut-être est-on en dessous de la prise de mesure d'un certain nombre d'expériences, de ce que fabriquent les jeunes. Après pour conclure mon propos pas le débat, je me retrouve assez bien dans une forme de simplification de valeurs comme les a présentées Jean-Claude y compris dans ce qui peut faire écho aux jeunes, respect, utilité sociale, solidarité. En effet, ça fait une bonne base commune assez simple. Mais si, comme il l'a souligné, les jeunes ont confiance aujourd'hui plutôt dans le champ associatif, ce qui n'est pas anodin, c'est un indicateur qui ressort. Ils ont plus confiance dans l'association pour changer demain leur vie quotidienne que dans les syndicats et la politique. Au moins, ne perdons pas cette confiance. Si on considère, et on aura fait la boucle, qu'une des aspirations, une des attentes, une des inquiétudes pour les jeunes, c'est cette place qu'on est prêt ou pas à leur faire, cet appel pour dire « laissez nous des espaces », je pense qu'on a osé, tous mouvements confondus, explorer, aller plus loin. Comme je suis assez délibérément positif, je pense que, par contre, si on prend cette posture, on ne manque pas de capacités d'innovation, d'imagination. C'est un changement de posture de se dire que peut-être que là il faut qu'on ose lâcher, aller plus loin, inventer et rentrer dans ce dialogue d'échanges, d'une double transmission aujourd'hui des savoirs et des expériences.

Gilles de Rosa, délégué national des Francas Auvergne-Limousin : Merci.